

Réponses de Catherine GABRELLE  
Candidate « La République en Marche »

**« En tant qu'élue je continuerai à m'opposer comme je le fais maintenant à un étalement commercial à la périphérie de Tournus »**



Je n'ai pas d'attaché ou de conseiller pour répondre à ma place... donc j'ai mis un peu de temps pour répondre mais je l'ai fait avec mon cœur.

Je vous prie de trouver la réponse à vos différentes questions.

Amicalement

1 - Depuis l'origine du projet, en tant qu'élue du Tournugeois, je me suis opposée à vos côtés à l'installation d'une enseigne LECLERC. J'ai toujours précisé que je n'étais pas contre une zone économique mais contre l'installation d'un nouvel hypermarché, accompagné de sa galerie commerciale, projet en opposition au projet de revitalisation du centre bourg et dangereux pour l'emploi existant et les commerces du centre-ville.

2 - Ce projet mettrait surtout en danger l'équilibre économique existant en détruisant des emplois dans les petits commerces, en mettant en danger les enseignes déjà installées sur Tournus, Sennecey-le-Grand, Cuisery, etc...

3 - En tant qu'élue je continuerai à m'opposer comme je le fais maintenant à un étalement commercial à la périphérie de Tournus. D'abord parce qu'il y a des zones agricoles à protéger, ensuite je pense que si l'on souhaite revitaliser le centre-ville, ce qui est une nécessité et une priorité, il faut éviter de faire quoi que ce soit en matière commerciale avant que la revitalisation ne soit effective. Il faudra ensuite une réelle concertation entre les commerçants existant et les pouvoirs publics, examiner les manques dans l'offre commerciale. Il ne faut pas perdre de vue que nous devons à toute force travailler pour rendre Tournus et le Tournugeois attractifs.

4 - Pour revitaliser un centre-bourg, il faut travailler sur un ensemble de paramètres : adapter l'offre à la demande, résorber la vacance et les situations d'insalubrité, adapter les logements aux critères actuels recherchés par les locataires et avoir une offre culturelle adaptée. Le cinéma « La Palette » a donc toute sa place et toute son utilité dans le centre de Tournus.

La présence de centres-bourgs dynamiques et animés, dans les campagnes ou les zones périurbaines, est un gage de qualité de vie, de cohésion sociale et de développement économique local pour les habitants des territoires concernés. Tournus fait partie des 54 lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt « centres-bourgs ». Avec son patrimoine exceptionnel, à condition de mettre en place une véritable synergie entre les différents acteurs concernés, Tournus a toutes les chances d'aboutir à une revitalisation réussie.

5 - En tant qu'élue de terrain, ce que je revendique, le député a un rôle important à jouer dans sa circonscription, en particulier un rôle d'écoute et d'interface avec les habitants et les différents acteurs de la vie associative, économique, culturelle. Il se doit d'être l'acteur principal du débat démocratique

quotidien sur le plan local. A ce titre, j'entends bien tout faire pour défendre Tournus et le Tournugeois, qui reste mon territoire de prédilection. A ce titre, je serai active dans l'organisation d'un débat constructif entre les différents acteurs du territoire et ferai en sorte que seul l'intérêt de notre territoire soit au cœur de ce débat.

Catherine Gabrelle

Candidate La République en Marche

4<sup>ème</sup> circonscription de Saône-et-Loire